Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: - (1981)

Heft: 2

Artikel: Héraclès à Érétrie : une nouvelle inscription agonistique archaïque

Autor: Altherr-Charon, Antoinette / Lasserre, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HÉRACLÈS À ÉRÉTRIE
Une nouvelle inscription agonistique archaïque

Description

L'inscription étudiée ici (voir fig. 4) est gravée sur la partie supérieure d'une colonnette découverte à Erétrie lors de la campagne de fouilles de l'été 1979[1]. La colonnette fut brisée à une date indéterminée et le fragment qui nous occupe, réutilisé lors de la construction d'une tombe d'époque romaine (IIe–IVe ap. J.-C.)[2] située à vingt mètres au nord-est du temple d'Apollon.

Le fût en est sommairement taillé à la pointe dans un bloc de calcaire gris-blanc (marbre très grossier? Calcaire local?[3]). La hauteur du tronçon conservé est de 0,50 m. Légèrement tronconique, le diamètre de son extrémité inférieure brisée mesure 0,29 m, celui de sa partie supérieure, 0,25 m. Cette dernière, intacte, présente en son milieu une cavité de scellement circulaire d'une profondeur de 0,03 m et d'un diamètre de 0,035 m.

La colonnette sert de support à une inscription de deux lignes, gravées chacune sur une bande de 0,035 m de haut (en moyenne) taillée avec plus de soin que le reste de la surface de la pierre. Le texte, dextroverse, écrit de haut en bas, débute au sommet de la colonnette. La cassure nette de la partie inférieure du fût l'ampute, sur sa ligne la plus longue, de près de la moitié, à en juger aux diverses restitutions envisagées plus loin. La hauteur des lettres varie entre 0,025 m et 0,03 m, et leur profondeur ne dépasse guère 0,002 m. L'espace séparant du sommet de la colonne la première lettre de chacune des deux lignes est de 0,023 m pour la première ligne, de 0,022 m pour la seconde. L'interligne mesure 0,024 m en moyenne.

Reconstitution du monument

Le fait même de n'avoir trouvé qu'un fragment de colonnette nous oblige à recourir à la conjecture pour en déterminer la hauteur exacte et retrouver l'aspect primitif du petit monument

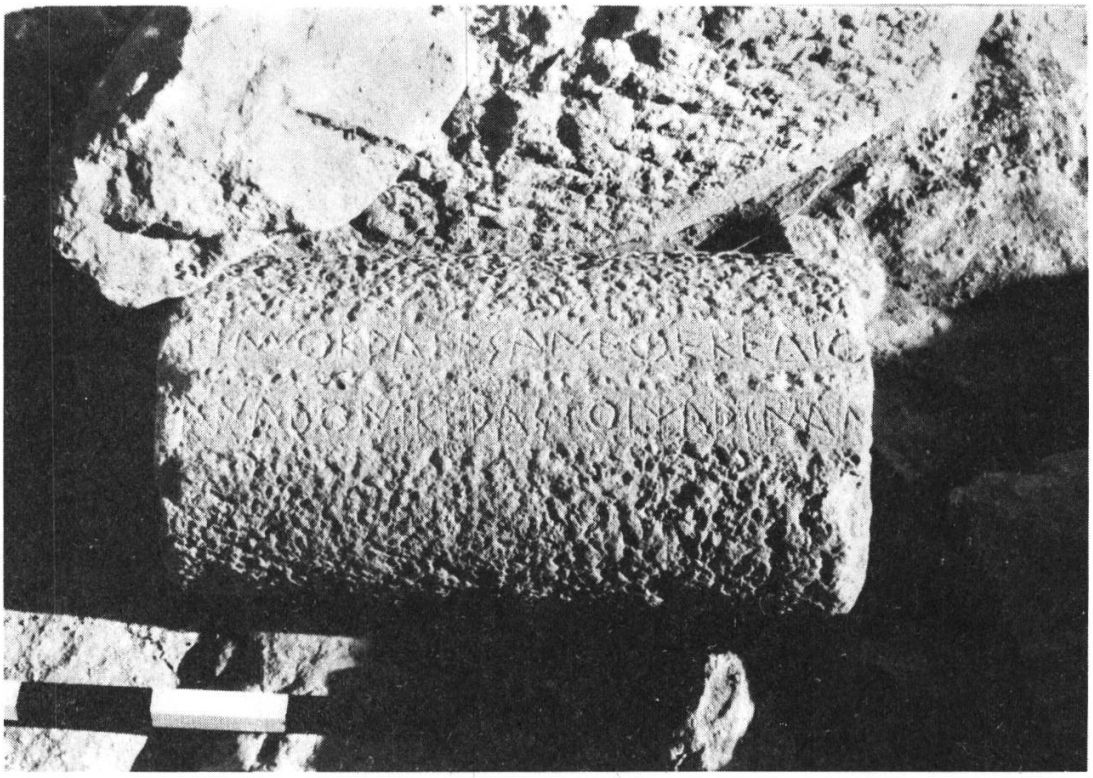

Fig. 4: Érétrie: dédicace de Timocratès in situ.

auquel elle appartenait. Mais les données techniques nécessaires à une telle reconstitution ne sont guère nombreuses: le diamètre supérieur peut donner quelques indications sur la hauteur totale; la forme du fût est suggérée par les dimensions des deux extrémités du tronçon conservé; enfin la mortaise située au sommet implique nécessairement l'existence d'un couronnement.

Si nous nous basons sur la mesure du diamètre supérieur de la colonnette pour en calculer la hauteur, nous nous heurtons au problème suivant: l'examen de quelques petites colonnes inscrites et bien conservées montre clairement que leur hauteur varie et qu'elle ne dépend pas rigoureusement de la dimension de leur diamètre supérieur[4]. Il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier deux groupes de colonnettes. Les premières viennent du sanctuaire du héros Ptoios en Béotie et furent érigées, d'après P. Guillon, entre 550 et 450 av. J.-C.; elles servaient de support central aux trépieds votifs exposés dans le téménos de Ptoios[5]. Les autres datent du premier quart du Ve siècle av. J.-C. et proviennent de l'Acropole d'Athènes; dans la plupart des cas, elles supportaient une statue offerte à Athéna[6]. Dans les deux groupes n'existent, malheureusement, que peu de colonnettes intactes. Si pauvre, cependant, que

soit l'échantillonnage, nous pouvons constater que le diamètre supérieur et la hauteur du fût varient, pour les colonnettes du Ptoion de 1/5 à 1/7 et pour celles de l'Acropole d'Athènes de 1/6 à 1/7. Variables, ces proportions n'en donnent pas moins un ordre de grandeur, d'après lequel la colonnette d'Erétrie pourrait avoir eu entre 1,30 et 1,80 m de haut, ce qui rendait l'inscription parfaitement lisible pour qui la déchiffrait debout.

Si nous poursuivons le jeu des comparaisons, nous pouvons supposer l'existence d'une base[7]. Mais la disparition de la partie inférieure de la colonnette ne permet pas d'affiner cette conjecture. Par contre, il existe une grande variété de solutions applicables à la reconstitution de son couronnement, comme le démontre l'examen des monuments du Ptoion, de l'Acropole d'Athènes et d'autres sanctuaires.

D'après P. Guillon, l'élément qui servait d'intermédiaire entre le sommet plane des colonnettes du Ptoion et la cuve des trépieds devait être soit un chapiteau dorique, soit un simple tambour[8]. Pour le premier cas, il se fonde sur un devis de l'Héracléion de Cynosarges traitant de la mise en place de trépieds[9], et sur des représentations de la céramique attique à figures rouges. En effet, le devis, qui date de la première moitié du IVe siècle, fait précisément allusion à un chapiteau dorique, qui devait couronner la colonnette servant de support à la cuve du trépied. De même, certains trépieds de l'imagerie attique du Ve siècle apparaissent posés à cheval sur une petite colonne dorique[10]. Cependant P. Guillon constate qu'il n'existe, au Ptoion, aucun chapiteau dorique adaptable aux colonnettes. Il y remarque, en revanche, la présence de tambours de pierre présentant une légère concavité dans leur partie supérieure. Il les compare à des éléments très semblables découverts à l'Héraion de Samos qui servaient de supports à un simple lébès votif posé au sommet d'une colonnette[11]. En fonction de ces données, il reconstitue le couronnement des petites colonnes du Ptoion sur le modèle samien. D'après Raubitschek, d'autre part, la plupart des colonnettes non cannelées de l'Acropole d'Athènes étaient surmontées d'un chapiteau dorique sur lequel on dressait la statue de bronze ou de marbre offerte à la déesse[12].

La colonnette d'Erétrie a donc pu être coiffée soit d'un chapiteau dorique, soit d'un simple tambour du type de ceux de Samos et du Ptoion. Dans les deux cas, cet élément était fixé au fût par un tenon. Ce dernier pouvait faire partie intégrante du chapiteau[13], ou, pièce indépendante, relier la mortaise du sommet

de la colonne à une cavité de scellement creusée dans le lit de pose du chapiteau[14]. Quant à l'objet votif proprement dit, compte tenu de ce que l'inscription, comme on le verra plus loin, le dédie à Héraclès, il faut songer à un chaudron de bronze plutôt qu'à une statuette. En effet, ce type d'objet récompensait couramment les vainqueurs aux jeux d'Héraclès[15], et le Musée National d'Athènes en conserve un exemplaire du début du Ve siècle av. J.-C. qui provient précisément des jeux érétriens célébrés en l'honneur du demi-dieu[16].

Comme on le constate de certaines colonnettes du sanctuaire du héros Ptoios et de celui d'Apollon Ptoios, la petite colonne d'Erétrie était peut-être couverte d'un enduit, et les lettres de l'inscription, peintes[17]. Mais ce n'est qu'une supposition, fondée sur l'aspect grossier du travail de la pierre, assez semblable à celui des colonnettes lisses du Ptoion : il ne subsiste, en fait, aucune trace d'enduit ni de peinture visible à l'œil nu.

L'inscription

Parfaitement conservée pour ce qui nous en reste et d'une lecture que la taille franche et sûre, autant que la beauté des caractères, rend très aisée, l'inscription offre le texte suivant :

ΤΙΜΟΚΡΑΤΕΣΑΝΕΘΕΚΕΔΙΟ[
ΑΝΔΡΟΝΙΚΕΡΑΣΤΟΙΨΑΡΙΝΑΝ[

Elle présente, pour les lettres de l'alphabet utilisées, toutes les caractéristiques de l'écriture eubéenne ainsi que les traits distinctifs des textes érétriens : pour l'Eubée en général, la notation de X par le signe Ψ, et le M à cinq jambages de l'alphabet phénicien, attesté seulement en Crète et dans trois îles voisines de la Crète, Anaphé, Mélos et Sicinos ; pour Erétrie en particulier, le Δ à base horizontale. Quant à la date des formes les plus significatives, il faut relever que les premiers Δ typiquement érétriens apparaissent sur deux inscriptions datées respectivement de 550 au plus tard et du troisième quart du VIe siècle par L. H. Jeffery, les n°s 10 et 24 de son répertoire, adopté ici comme référence[18] ; mais l'autre forme du Δ reste en usage jusqu'à la fin du siècle. De même, l'E se présente sans la petite «queue de pie» héritée du modèle phénicien et conservée sur certaines inscriptions jusque vers l'an 500 : la forme nouvelle est attestée pour la première fois entre 550 et 525 (n° 9 A). En revanche, le signe Ψ conserve encore au-dessous de l'embran-

chement la tige de soutien qu'il perdra à une date indéterminée entre 550 et 500. La croix centrale du Θ n'est pas encore remplacée par le point, qui s'y substituera entre 550 et 525 (n° 9 A). Et les quatre jambages de droite du M, au lieu de prendre appui, comme le premier, sur la ligne, s'accrochent à lui comme les verres d'un face-à-main à leur manche; le M aux cinq jambages égaux et alignés se rencontre pour la première fois sur une stèle érigée entre 525 et 500 (n° 11). Les limites *p. q.* et *a. q.* que déterminent ces comparaisons cernent la période 550–530. Elle correspond exactement à celle que propose L. H. Jeffery pour les deux inscriptions qui ressemblent le plus à la nôtre non seulement par les caractéristiques des cinq lettres qui viennent d'être décrites, mais aussi pour le reste de l'alphabet, à savoir les n°s 9 A (à l'exception du Θ) et 24 (à l'exception de l'E).

Interprétation

Commençons par translittérer en grec classique le texte de l'inscription, en éliminant d'une part les graphies archaïques (O et E ambivalents, haplographie de deux NN consécutifs), d'autre part le rhotacisme (P pour Σ) typique du dialecte érétrien:

Τιμοκράτης ἀνέθηκε Διο[
ἀνδρῶν νικήσας, τῶι χάριν ἀν[

Sans faire intervenir encore aucune conjecture, on peut affirmer successivement: que ces deux lignes sont les deux vers d'un distique élégiaque et forment donc une épigramme, que cette épigramme se rapporte à une offrande dont l'auteur a pour nom Timocratès, et que cette offrande est motivée par sa victoire dans un concours comportant les deux catégories seniors et juniors. A partir de ces constatations se posent quelques questions, dont l'examen constitue à proprement parler l'interprétation du donné textuel et conduit nécessairement à une ou plusieurs restitutions conjecturales.

Et tout d'abord, à quelle divinité Timocratès voue-t-il son offrande? Il pouvait, certes, ne pas la nommer, dès lors que le monument, placé dans le sanctuaire même, devenait de ce seul fait donation au maître du lieu sacré. Nous avons de nombreux exemples d'inscriptions votives taisant pour cette raison le nom du dieu, mais dix seulement sur les quarante épigrammes archaïques comparables à la nôtre, c'est-à-dire comportant un seul distique, réunies par P. Friedländer et H. B. Hoffleit[19]. De fait, ce nom ne

manque pas dans la dédicace érétrienne: τῶι, au début de la formule τῶι χάριν ἀν[τιδιδούς] qui clôt le pentamètre, et sur laquelle nous allons bientôt revenir, renvoie obligatoirement à un dieu nommé. Précisément, au vers précédent, devant la cassure, les lettres Διο répondent à cette nécessité; compte tenu du mètre et de la syntaxe, qui demande ici un datif complétant ἀνέθηκε, on a le choix entre Διὸς παιδὶ (ou κούρωι) et Διωνύσωι, avec l'allongement poétique en ω connu déjà de l'*Odyssée* (24, 74).

Eliminons aussitôt Dionysos: avec le datif, la cellule rythmique Διωνύσωι διθύραμβον, seule conjecture possible, se heurte à la présence de δι long devant θῡ bref; avec le génitif, Διωνύσοιο χοροῖσιν, également la seule conjecture à disposition, le nom du dieu n'est plus évoqué comme celui du destinataire de l'offrande, mais comme un complément déterminatif des chœurs, et ne saurait, de ce fait, être repris au vers suivant par τῶι. De plus, l'hypothèse d'un concours dithyrambique ou choral dont le prix irait à un chorège ne résiste ni à l'objection qu'il n'y a pas place dans l'épigramme pour évoquer cette chorégie, ni à l'invraisemblance du système de la chorégie à Erétrie à date aussi ancienne et dans le contexte oligarchique propre alors à cette cité.

Dionysos ainsi éliminé, qui est le «fils de Zeus» amené par l'autre conjecture? S'agissant du dieu auquel le dédicant présente son offrande en remerciement de la victoire remportée, ainsi que l'exprime le second vers, il n'y a pas de doute qu'il faille penser à Héraclès. Mentionnés explicitement, pour la première fois dans la documentation conservée, sur une inscription érétrienne de la fin du IIe siècle av. J.-C. (*IG* XII 9, 234), les jeux locaux d'Héraclès sont attestés indirectement, au début du Ve siècle déjà, par la formule Ερετριαθεν αθλον[20]: παρ' *h*ερακλεος, gravée sur le rebord du lébès de bronze conservé au Musée National d'Athènes (*IG* XII 9, 272): «D'entre les prix d'Erétrie, reçu d'Héraclès». Plus indirectement encore, mais non moins sûrement, l'une des plus anciennes inscriptions d'Erétrie, incisée sur le rebord d'un lébès d'argile, celle qui porte le n° 10 dans le recueil de L.H. Jeffery, certifie l'existence d'un culte d'Héraclès, donc de jeux en son honneur, dès le milieu du VIe siècle:]δρος τοι *h*ερακλει ποιF[εσας ανεθεκε]?; on ne voit pas, en effet, quelle autre raison qu'une victoire athlétique a pu motiver la fabrication d'un lébès votif, réplique, peut-être, du lébès de bronze reçu en prix par le dédicant, ou ce prix lui-même.

Revenons maintenant à la formule dont fait principalement état cette démonstration: τῶι χάριν ἀν[τιδιδούς]. Friedländer et

Hoffleit, dans leur anthologie d'épigrammes, en donnent trois exemples en fin de pentamètre sous la forme χάριν ἀντιδίδου (n°s 106^a^, 106^b^ et 107), un quatrième en fin d'hexamètre sous la forme χάριν ἀνταποδοίη (n° 40). Dans leurs *Dedications from the Athenian Akropolis,* A.E. Raubitschek et L.H. Jeffery ajoutent deux occurrences au premier modèle (*IG* I, *Suppl.* 373, 107 et 188). Avec l'impératif ou l'optatif, selon qu'il a nommé la divinité au vocatif ou au datif, le dédicant demande à celle-ci de lui accorder une faveur en échange du don qu'il lui fait[21]. Mais une dédicace athénienne dont il suffit de citer ici le deuxième vers retourne la formule par l'usage du participe au lieu de l'impératif, de telle manière que le dédicant offre alors sa χάριν, au sens de remerciement et non plus de faveur, à la divinité, en accomplissement d'un vœu exaucé: εὐχωλὴν τελέσας σοὶ χάριν ἀντ[ιδιδούς] (Raubitschek et Jeffery, n° 218). Et dans une autre épigramme votive encore, [διδοὺς] χάριν, restitution sûre quant au sens et probable quant à la forme due à Raubitschek[22], exprime la gratitude du dédicant pour la protection qu'il a reçue d'Hermès. C'est à la formule ainsi renversée qu'a recouru le lapicide pour signifier que Timocratès entend remercier Héraclès de la victoire qu'il lui a accordée.

Quelle victoire? Si l'on supplée Διὸ[ς παιδί dans la lacune, le nom du jeu qui doit nécessairement achever le vers commencera par deux consonnes, pour «allonger» métriquement la syllabe δί. Il n'y aura pas d'autre restitution possible, dans ce cas, que στάδιον δίς (ou τρίς). Mais il ne semble pas que la mention de deux (ou de trois) victoires soit compatible avec la signification de la dédicace. En effet, du moment que la colonnette ne porte qu'un seul trophée et que le participe ἀντιδιδούς insiste sur l'échange en quelque sorte *ex voto,* l'offrande ne vaut que pour la victoire qu'elle commémore en même temps qu'elle la paie. Il n'en va pas de même des dédicaces célébrant plusieurs victoires. Ou bien, cas le plus fréquent pour les plus anciennes, elles se rapportent à la discipline victorieuse: inscriptions sur les haltères du sauteur, sur le disque du lanceur, sur le support d'un cheval votif. Ou bien elles évoquent simplement la stèle ou le pilier érigés en souvenir des victoires remportées: pilier votif d'Aristis de Cléonée, quatre fois vainqueur au pancrace des jeux de Némée, pilier votif d'un Tégéate six fois vainqueur au quadrige, également à Némée, stèle ornée de cornes de bélier offerte par Aeglatas de Sparte pour plus de huit victoires aux Carnéennes[23]. Ou encore, sans dédicace à proprement parler, comme l'usage s'en répand à la fin de l'époque

archaïque, l'inscription présente la statue du vainqueur: celle du boxeur Philon de Corcyre, deux fois vainqueur à Olympie (Paus. VI 9, 9 = Ebert, n° 11), etc. Dans aucune de ces situations le dédicant n'offre au dieu le prix qu'il a gagné. Et pour cause, puisqu'il devrait alors restituer simultanément plusieurs trophées. Il en résulte l'impossibilité des mentions δίς ou τρίς sur la dédicace de Timocratès, et par voie de conséquence l'élimination de la restitution παιδὶ στάδιον. Il faut donc préférer κούρωι, et suppléer ensuite πένταθλον, seul nom possible dans la liste des disciplines traditionnelles.

Il reste à dire deux mots de Timocratès. Ce personnage ne nous est pas connu, mais le nom, banal dans toute la Grèce à toute époque, se retrouve plus d'une fois dans les grands registres éphébiques d'Erétrie, dont les plus anciens remontent à la deuxième moitié du IVe siècle av. J.-C. On le rencontre plus tôt encore sur deux tablettes de Styra, dépendance d'Erétrie, datables épigraphiquement du Ve siècle (*IG* XII 9, 56, n°s 391 et 392). Il ne fait donc qu'augmenter d'une unité le formidable fichier de fantômes qui constitue actuellement la prosopographie érétrienne.

Au terme de cette analyse, l'épigramme qu'il est apparu possible de reconstituer dans son entier devait avoir, sauf imprévu, la teneur suivante:

Τιμοκράτης ἀνέθηκε Διὸ[ς κούρωι πένταθλον]
ἀνδρῶν νικήσας, τῶι χάριν ἀν[τιδιδούς.]

Offrande de Timocratès au fils de Zeus,
pour sa victoire au pentathlon des hommes faits,
lui donnant en retour sa reconnaissance.

Conclusion

Si ce monument ne nous apprend rien de nouveau, à la vérité, sur les Héraclées d'Erétrie, puisque d'autres témoignages, convenablement exploités, auraient conduit aux mêmes conclusions, il a du moins le mérite de ramener l'intérêt sur ces jeux, et par là même de poser à nouveau une question qui n'a presque pas retenu l'attention jusqu'à présent: où se trouvaient le sanctuaire et le stade d'Héraclès? E. Ziebarth semble être le seul à l'avoir évoquée, et pour conclure trop vite: *«extra muros urbis»*[24]. Pierre errante, l'inscription de Timocratès ne fait que confirmer l'existence du

sanctuaire près duquel on dressait les offrandes votives: elle ne nous apprend rien sur son emplacement. Egalement vagabond, encore qu'on ne puisse pas exclure formellement la possibilité qu'il ait été retrouvé *in situ,* le fragment du lébès d'argile portant la dédicace à Héraclès ne nous aide pas davantage. En effet, qu'on l'ait recueilli «dans le remblayage de l'intérieur du temple d'Apollon Daphnéphoros, dans le pronaos», comme l'écrit C. Courouniotis[25], n'implique pas qu'il se soit trouvé à cet endroit avant la construction de ce temple, d'une part parce que les circonstances de la trouvaille, de l'aveu même du fouilleur, n'autorisent aucune déduction sur sa provenance, faute de précisions sur le contexte archéologique, d'autre part parce que le terrain a subi sur toute l'étendue du téménos apollinien trop de bouleversements. On ne dispose encore, quant au lieu où se déroulaient les jeux archaïques d'Héraclès, que du témoignage oculaire d'Antigonos de Carystos, évoquant à Erétrie la statue de Ménédème, son maître en philosophie, ἐν τῷ ἀρχαίῳ σταδίῳ[26]. On distinguait donc, au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, un stade moderne, lié sans doute au développement de la cité, et un «ancien stade», qui pourrait avoir été celui de l'époque archaïque, pour autant qu'il ne faille pas compter avec un déménagement intermédiaire, à vrai dire peu probable. C'est là que pouvait avoir été dressé le petit monument votif de Timocratès, que le sanctuaire d'Héraclès ait constitué une entité indépendante ou qu'il ait relevé du téménos d'Apollon. Il faut souhaiter que le progrès de l'exploration archéologique du site fasse un jour la lumière sur ce problème exemplaire d'urbanisme érétrien[27].

Antoinette ALTHERR-CHARON et François LASSERRE.

NOTES

[1] Voir le rapport sur la campagne de fouilles 1979 à paraître dans Antike Kunst au cours de l'année 1981. N° d'inventaire de la colonnette au musée d'Erétrie: M 889.

[2] Datation tout à fait approximative, faute d'une étude consacrée à cette phase «tardive» de l'histoire d'Erétrie. Pour plus de précision, il faut attendre les résultats du travail de M. Silvio Amstad, assistant à l'Université de Lausanne (Section des Sciences de l'Antiquité), qui prépare la publication de toutes les structures romaines, byzantines et même modernes découvertes dans la zone du temple.

[3] Une étude géologique en cours permettra bientôt de définir plus exactement ce minéral et d'en connaître l'origine précise, locale ou non. En attendant, nous préférons user du terme générique de «bloc de calcaire».

[4] Notre choix est limité à la fois par le mauvais état de certains fûts et par l'imprécision de beaucoup d'anciennes publications.

[5] Voir P. Guillon, *Les trépieds du Ptoion*, 2 vol., Paris, 1943 (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 153 et 153*bis*), notamment, pour les dimensions des colonnettes entières, *o. c.*, I 47 n° 1, 48 n° 7, 49 n° 8. Nous avons retenu ici aussi bien les colonnettes sans cannelures que les colonnettes cannelées, étant donné qu'elles avaient toutes la même fonction (*o. c.*, II 35–43). Les trépieds du Ptoion offraient un aspect monumental: leurs pieds et la colonnette qui supportait la cuve en son centre s'encastraient dans une base quadrangulaire de pierre.

[6] Voir principalement A.E. Raubitschek et L.H. Jeffery, *Dedications from the Athenian Akropolis*, Cambridge (Mass.), 1949, p. 3 pour la datation, pp. 29–30 n° 25, 34–35 n° 33, 38–39 n° 37 pour la description des colonnettes non cannelées, qu'il faut, ici, distinguer des cannelées (cf. *ibid.* 3–4).

[7] Voir n. 5 ci-dessus. On trouvera les exemples chez Guillon, *o. c.*, I 12–43, et plus récemment, notamment chez P. Amandry, *Bases de trépieds à Coronée*, BCH 102, 1978, 565–569, fig. 1–4, qui renvoie à d'autres exemples encore. Pour des bases de colonnettes sans trépied, voir Raubitschek, *o. c.*, 4 et 59–60 n° 58.

[8] *O. c.*, II 39–41.

[9] *O. c.*, II 20–22, 39.

[10] *O. c.*, II 39 et pl. IV. Meilleures reproductions chez P. Amandry et J. Ducat, *Trépieds déliens*, dans *Etudes déliennes* (BCH Suppl. 1), Paris, 1973, 37 fig. 21 et 25, et 39 fig. 29. A ces exemples tirés de l'imagerie on pourrait ajouter les chapiteaux trouvés sur l'Acropole d'Athènes cités ci-dessous, n. 12.

[11] Voir E. Buschor, *Heraion von Samos*, MDAI (A) 55, 1930, 45–46, fig. 20–21 et pl. X–XII.

[12] Voir Raubitschek, *o. c.*, 3–4 et 28–42, pour des exemples de ce type. Notons qu'on s'est servi aussi sur l'Acropole de chapiteaux doriques présentant une légère concavité dans leur lit d'attente; ils avaient pour rôle de supporter un trépied ou un bassin de bronze: *ibid.*, 338–340 n° 317 et 340–342 n° 318, par exemple.

[13] Raubitschek, *o. c.*, 338 n° 317 (fig.).

[14] Raubitschek, *o. c.*, 4. Cf. aussi R. Martin, *Manuel d'architecture grecque*, 1, Paris, 1965, 291–294.

[15] Voir Guillon, *o. c.*, II 89 (avec références), ou encore W.H.D. Rouse, *Greek Votive Offerings*, Cambridge, 1902, 150.

[16] Voir p. 30 de notre article.

[17] Guillon, *o. c.*, II 41–43.

[18] *The Local Scripts of Archaic Greece*, Oxford, 1961, 79 et pl. 5 et 6.

[19] *Epigrammata. Greek Inscriptions in Verse. From the Beginnings to the Persian Wars*, Berkeley & Los Angeles, 1948, 94–124.

[20] Je transcris ἄθλων et non ἆθλον (E. Ziebarth, *IG* XII 9, *ad loc.*, après U. von Wilamowitz, *Euripides Herakles*[2], Berlin, 1895, 36, n. 69), en référence à l'inscription des amphores panathénaïques τῶν Ἀθήνηθεν ἄθλων.

[21] Voir H. Kühn, *Topica epigrammatum dedicatoriorum Graecorum,* Diss., Breslau, 1906, 68–69, qui cite différentes formules en plus de celles-là.

[22] *O. c.,* 316 n° 295, préférable à [ἀποδούς] de Friedländer et Hoffleit, *o. c.,* 103 n° 105, qui introduit un aoriste difficile à défendre : le participe doit marquer la simultanéité de l'offrande et de l'exposition de l'objet, non la raison de cette exposition, comme le fait correctement νικήσας dans les ex-voto agonistiques.

[23] Voir les textes réunis successivement par L. Moretti, *Iscrizioni agonistiche greche,* Rome, 1953, qui tient compte aussi des inscriptions en prose, et par J. Ebert, *Griechische Epigramme auf Sieger an gymnischen und hippischen Agonen,* Berlin, 1972 : pour Aristis, p. 6 n° 3 Moretti (= p. 36 n° 2 Ebert), pour le Tégéate, p. 49–51 n° 8 Ebert, pour Aeglatas, p. 19–21 n° 9 Moretti.

[24] *IG* XII 9, 162. Rappelons à ce propos que la recherche sur les stades archaïques ne fait que commencer. Dans *Athletica I, Epigraphie archaïque et morphologie des stades anciens,* BCH 104, 1980, 309–315, P. Aupert en démontre l'existence et s'efforce d'en conjecturer la forme, mais il ne manque pas de souligner aussi l'extrême indigence de l'information archéologique dans ce domaine.

[25] Ἐρετρικαὶ ἐπιγραφαί, dans Ἀρχ. Ἐφημ., 1911, 35.

[26] *Vie de Ménédème,* p. 97, dans U. von Wilamowitz, *Antigonos von Karystos,* Berlin, 1881, cité par Diog. Laert., II 132.

[27] Voir sur ce sujet A. Altherr-Charon et C. Bérard, *Erétrie, l'organisation de l'espace et la formation d'une cité grecque,* dans le collectif *L'archéologie aujourd'hui,* d'A. Schnapp, Paris, 1980, 229–249.

A. A. et F. L.